

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35
Nombre de présents :	25
Convocations :	16 MARS 2026

Etaient présents : M. Jean-Bernard YON, M. Hervé DEMORGNY, M. Laurent CASSARD, Mme Pascale PETIT, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, Mme Martine HURAY, M. Christophe DELAMARE, Mme Caroline SAPOWICZ, Mme Maria LEMARCHAND, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, Mme Edwige PANNIER, Mme Gwenaëlle POIRIER CREPIN, M. Clément THEODORE, Mme Adeline POLLET, Mme Virginie GROSJEAN, Mme Anaïs BRUYERE, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, M. Marc AVENEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre GONNEVILLE, Mme Cécile FRERET, M. Valentin DUCEPT, M. Tom GERARD, M. Yannick EMERAUD, Mme Julie GODICHAUD, Mme Méline GODEY, M. Alexis VERNIER, Mme Letycia-Murielle OSSIBI.

--ooOoo--

Madame Elise RIDEL remplit les fonctions de secrétaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20260321-2026-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2026

Publication : 26/03/2026



OBJET : Fixation du nombre de postes d'Adjoints

Vu les articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant,

Que le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints appelés à siéger,

Que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Que ce pourcentage donne pour la commune de Sotteville-lès-Rouen un effectif maximum de 10 adjoints.

Il est proposé de fixer à 10 le nombre des Adjoints au Maire pour la prochaine mandature,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

2